

La question d'une étude épidémiologique locale sur le secteur de Saint-Nazaire

Santé publique France
Pays de la Loire

Anne-Hélène Liébert et Lisa King

8 juin 2026



La question posée à Santé publique France



« Quelle est la pertinence et faisabilité d'une étude épidémiologique pour identifier la contribution de la pollution atmosphérique industrielle dans la survenue des pathologies observées en population générale sur le bassin nazairien ? »

Saisine de l'ARS des Pays de la Loire, 2019

« Une étude épidémiologique peut-elle démontrer la part de responsabilité du bassin industriel dans les maladies observées sur le secteur nazairien ? »

Temps forts du travail réalisé depuis 2019

2019 Premiers éléments de réponse apportés à la question

- Travaux préalables préconisés : notamment une étude de zone

2023 Analyse théorique de différents schémas d'études épidémiologiques sur le secteur nazairien : pertinence et faisabilité ?

- Deux schémas d'étude potentiels : étude écologique et étude utilisant des biomarqueurs
- Analyse à finaliser face aux résultats de l'étude de zone



2026 Nouvelle saisine de Santé publique France sur la question d'une étude épidémiologique locale

Méthodologie

Réexamen des schémas d'études épidémiologiques déjà identifiés en 2023 comme potentiellement pertinents et faisables ...

1. Etude écologique
2. Etude utilisant des biomarqueurs

... A la lumière des nouveaux éléments, notamment :

- Résultats disponibles de l'étude de zone en cours
- Travaux menés par Santé publique France depuis 2023
 - Etude Bassins Industriels et Santé (BIS) (2025)
 - Guide national sur les études d'imprégnation à l'échelle locale (2025)



Une étude épidémiologique locale apportera-t-elle de nouveaux éléments de réponse :

- Aux attentes des parties prenantes locales ?
- A la gestion publique déjà entreprise ?



1. Etude écologique



Ce qu'elle permettrait/ne permettrait pas

- ✓ Objectiver un éventuel excès de maladies/décès chez les riverains exposés aux polluants par rapport à une population moins/non exposée
- ✗ Ne permet pas de dire que le bassin industriel est responsable des maladies/décès (causalité).
N'apporte pas d'informations à l'échelle individuelle

Ce que nous avons appris de l'étude nationale BIS

- Lien entre certains effets sur la santé et le fait de vivre à proximité d'installations industrielles
- Fournit des résultats qu'une étude locale aurait pu difficilement donner
- Pallie les limites scientifiques souvent observées dans les études menées autour d'un seul site

Ainsi, nous concluons que :

- **Etude écologique locale ne paraît plus pertinente :**
 - N'apporterait pas d'éléments complémentaires à l'étude BIS
 - N'apporterait pas d'éléments nouveaux en appui à la gestion
- **Conclusions de l'étude BIS amènent des éléments utiles à la gestion locale**

2. Etude utilisant des biomarqueurs



Quelle différence entre une étude d'imprégnation et un dépistage ?



Etude d'imprégnation	Dépistage
<ul style="list-style-type: none">• Décrire l'imprégnation d'une population• Comparer l'imprégnation aux valeurs de référence sanitaire et/ou d'exposition	<ul style="list-style-type: none">• Détecter une contamination d'un individu• Détecter précocement les effets sur la santé• Permet une prise en charge médicale individuelle si besoin
<ul style="list-style-type: none">• Ne permet pas de préciser l'origine du polluant éventuellement détecté dans les prélèvements biologiques (pas de causalité)	



Adapté de : « *Études d'imprégnation à l'échelle locale - Aide méthodologique* »

2. Etude utilisant des biomarqueurs



Ce que nous avons appris de l'étude de zone

- Principaux polluants d'intérêt sanitaire mis en évidence
 - Air : **cobalt**
 - Repéré sur le secteur de Brais



- Mesures de gestion déjà prises par la DREAL
- Investigations complémentaires en cours pour préciser l'origine
- Attente des conclusions définitives avant possible mobilisation de Santé publique France

2. Etude utilisant des biomarqueurs



Ce que nous avons appris de l'étude de zone

- Principaux polluants d'intérêt sanitaire mis en évidence
 - Sols, eaux souterraines et/ou végétaux : **arsenic, plomb**
 - Retrouvés dans certaines parcelles



Ce que nous précise le guide national d'imprégnation

- Toxicité bien connue
- Guides HCSP/HAS proposant des mesures de gestion à l'échelle individuelle
- Vis-à-vis de ces polluants : dépistage à privilégier par rapport à une étude d'imprégnation locale

Ainsi, nous préconisons :

- **Un dépistage** des personnes qui seraient exposées aux terrains pollués (périmètre à définir à l'issue des mesures en cours)
- **Une prise en charge médicale individuelle** si besoin
- **Une rencontre informative avec un professionnel de santé** (expertise en toxicologie)

Conclusions au 8 juin 2026

- **L'étude de zone** a permis de :
 - Disposer d'une vision plus complète de la situation environnementale sur le secteur nazairien
 - Mettre en place des actions de gestion sur des points de pollution identifiés
- **L'étude BIS** a montré un lien entre le fait de vivre à proximité d'installations industrielles et certains effets sur la santé
 - Résultats issus d'une étude épidémiologique plus robuste qu'une étude autour d'un seul site
- Ainsi, on dispose en 2026 d'éléments nouveaux en appui à la gestion locale de l'environnement et de la santé des habitants



Conclusions au 8 juin 2026

- **Une étude épidémiologique locale n'est pas pertinente dans le contexte nazairien rencontré**
- **Un dépistage des personnes qui seraient exposées aux terrains pollués est le plus adapté au contexte local (périmètre à définir à l'issue des mesures en cours)**
- **Conclusions pourraient être adaptées selon les résultats définitifs de l'étude de zone fin 2026, notamment les prélèvements complémentaires prévus**

MERCI POUR VOTRE ATTENTION